

SIRR

54, rue Louis Leblanc
78120 Rambouillet
Téléphone : +33 (0)1 34 83 67 70
Télécopie : +33 (0)1 34 83 67 71
Adresse de messagerie : contact@sirr.fr
Site Web : www.sirr.fr

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

EXERCICE 2018



S.I.R.R.

TABLE DES MATIERES

<i>PRESENTATION DU SYNDICAT</i>	2
<i>FINANCES</i>	2
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	3
<i>Recettes de fonctionnement</i>	7
<i>ETAT DE LA DETTE</i>	12
<i>Marchés</i>	12
<i>La dette du SIRR</i>	13
<i>Plan Prévisionnel d'Investissement</i>	18
<i>Le détail des opérations d'ordre</i>	19

PRESENTATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal de la Région de RAMBOUILLET est, depuis 2016, un syndicat à vocation unique ayant pour seule compétence l'exploitation de la station d'épuration. Le syndicat compte 3 communes : Gazeran, Rambouillet, et Vieille Église en Yvelines.

De nouveaux statuts ont été adoptés actant entre autres, la représentation des communes qui est la suivante :

- *Commune de moins de 2 500 habitants :*
 - ❖ *Deux délégués titulaires + deux délégués suppléants.*
- *Commune de plus de 2 500 habitants :*
 - ❖ *Quatre délégués titulaires + quatre délégués suppléants.*

Les communes ont désigné de nouveaux délégués et des élections pour nommer un Président et 2 Vice-présidents ont eu lieu en janvier 2017.

FINANCES

Le résultat de l'exercice 2017 est meilleur que prévu et permet de dégager une CAF (capacité d'autofinancement) de 872 K€ contre 410 K€ attendus.

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	12 867,98	Capitaux propres	10 656,29
FR	8 502,52	Endettement LT	10 714,21
Stocks et créances	255,09	Dettes CT	138,89
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation	
		BFR	116,20
Trésorerie active	8 386,31	Crédits de trésorerie	
		Trésorerie nette	8 386,31
TOTAL ACTIF	21 509,38	TOTAL PASSIF	21 509,39

Cela est dû aux augmentations de recettes de la taxe d'assainissement supérieures aux prévisions budgétaires (2 158 K€ prévus et 2 551,5 K€ perçus).

La vente de l'immeuble rue de Gaulle a été finalisée pour 360 000 €.

SIRR	2015	2016	2017
RESULTAT COURANT (Résult. d'exploit. + Résult. Finan.)	195 511,13	-423 684,84	241 231,16
RESULTAT DE L'EXERCICE (Résult. Courant + Résultat execpt.)	244 000,45	567 773,85	-139 762,53
CAF (Capacité d'autofinancement)	912 766,05	950 359,74	871 921,22
CAF nette	456 595,32	500 341,74	178 772,31
FR (Fonds de roulement)	1 535 544,16	8 063 324,08	8 502 520,00
BFR (Besoin en Fonds de Roulement)	1 126 880,02	1 767 777,83	116 200,00
Trésorerie = FR - BFR	408 664,14	6 295 546,25	8 386 320,00

Dépenses de fonctionnement

ADMINISTRATION GENERALE

Pour son fonctionnement général, le Syndicat requiert les prestations classiques mais indispensables. Ces dépenses représentent en moyenne 85 000 TTC chaque année, hors charges de personnels. Certaines lignes tendent à diminuer lorsque d'autres augmentent. En 2017, nous avons continué à rationaliser nos frais de fonctionnement, qui s'élèvent à 80 000 € environ.

1. Informatique et logiciels

Élément clé pour le fonctionnement du Syndicat, l'informatique demande des prestations particulières. La téléassistance, la maintenance des postes informatiques et du serveur font l'objet d'un contrat pour un coût annuel de 2 275 € HT auquel s'ajoutent les droits d'utilisation de logiciels spécifiques à l'activité de la structure pour 4 690,00 € HT par an.

Le matériel informatique connaît une obsolescence rapidement. Le serveur du SIRR n'est plus couvert par les garanties. Aussi, il convient de prévoir pour 2018, des investissements dans ce domaine à hauteur d'environ 5 000,00 € HT, afin de renouveler le matériel.

2. Imprimante-copieur

Le SIRR a remis en concurrence le prestataire en charge de la location et de la maintenance du copieur. Grâce à cette consultation, le SIRR fera une économie sur les loyers de 780,00 € HT par an à compter de 2018.

3. Assurances SIRR

Les contrats d'assurance du SIRR englobent les dommages aux biens, la responsabilité civile et la protection juridique de la collectivité. Ils ont fait l'objet d'un appel d'offres courant 2015, et permettent, depuis 2016, une économie substantielle annuelle d'environ 30 000,00 €. La cotisation annuelle en 2017 était de 12 210,00 €. La somme à retenir est donc de 13 000 €.

4. Charges de personnel

Les effectifs n'ont pas varié en 2017. Le personnel est composé de 3 titulaires (le Directeur, la responsable finances et un ingénieur en détachement) et un ingénieur contractuel.

De plus, le nombre de Vice-présidents est de 2.

En 2017, il était prévu 234 540 € pour les charges de personnel mais ces dépenses se sont élevées à 203 700 €.

Pour l'année 2018, il convient de prévoir un budget de 215 000 €, montant qui inclut les augmentations de charges sociales, au vu des réformes récentes.

5. Convention de traitement des archives

Cette mission a pris fin et les archives du SIRR ont été totalement recensées et classées en 2017. Le coût de cette mission s'est élevé à 13 129,00 €.

STATION D'EPURATION

1. Groupe électrogène

La maintenance, l'entretien et les réparations du groupe électrogène de la station d'épuration ont coûté en 2017, 4 950,00 € HT dont 2 885,82 € HT pour des réparations non incluses dans le contrat de maintenance. Le contrat de maintenance sera reconduit en 2018 pour une dépense de 2 000,00 € HT.

2. Espaces verts

Les espaces verts de la station d'épuration demandent un entretien mensuel régulier dont le coût pour 2017 s'élevait à 15 500 € HT. Par ailleurs, une prestation complémentaire sera de nouveau commandée pour lutter contre les renouées du Japon et éviter leur propagation. Le coût de cette prestation est estimé pour 2018, à 8 500 € HT.

3. Électricité et eau potable

L'électricité est un des postes de dépenses importants pour le fonctionnement de la STEP. Suite à l'adhésion du SIRR au groupement de commande du SEY78 pour l'achat d'électricité, le coût pour 2017 a été de 177 670 € HT. Pour 2018, ce coût est estimé à 180 000,00 € HT.

La station utilise également de l'eau potable. Pour 2018, le montant estimé est de 27 000,00 € HT.

4. Évacuation et traitement des boues d'épuration

Les boues de la station d'épuration sont évacuées vers les filières spécifiques dédiées, traitées et revalorisées en compost ou biogaz. Cette mission a été attribuée à l'issue d'une procédure d'appel d'offres à la société SEDE. En 2018, le montant de cette prestation est estimé à 84 000 € HT.

5. Exploitation de la STEP

L'exploitation de la STEP est confié à l'entreprise Véolia depuis mars 2010 pour une durée de 10 ans. Les avenants n°1 et n°2 au contrat d'exploitation ont été passés pour répondre à la demande de la DDT d'une part, et concernent l'installation et l'exploitation jusqu'au 21/03/2020 de 2 décanteurs lamellaires dans l'ancien bâtiment « compostière » et de radeaux filtrants pour l'épuration des eaux de la lagune.

En 2017, la charge d'exploitation a été de 742 530 € HT, soit 822 623 € TTC. Elle devrait être de 750 000 € HT en 2018.

6. Rapatriement des données de suivi

Les données d'auto surveillance des débitmètres et pluviomètres sont rapatriées sous format informatique permettant une meilleure exploitation. Cette mission, confiée à SEGI, coûtera 13 200 € HT en 2018.

7. Suivi de la qualité de la Guéville

Lors de la réunion avec la DDT le 14/01/2016, celle-ci a demandé au Syndicat d'effectuer des prélèvements et analyses qualitatives de l'eau de la rivière Guéville en amont et en aval de la STEP. Pour 2018, 2 campagnes sont prévues.

La dépense pour l'année 2018 est estimée à 5 200 € HT.

DEPENSES LIES À LA RECONSTRUCTION DE LA STEP

1. Missions d'AMO par HYDRATEC pour les travaux de reconstruction de la STEP

La tranche ferme et la tranche conditionnelle n°1 ont été déclenchées afin que le bureau Hydratec accompagne le SIRR dans toute la phase « pré-travaux », à savoir l'estimation des besoins et le suivi tout au long de la procédure de consultation des entreprises.

De nouveaux besoins sont apparus au fur et à mesure de l'avancée du projet et notamment, la nécessité d'études géotechniques supplémentaires et l'expertise d'un géotechnicien. Hydratec sera en charge de la rédaction du cahier des charges pour le choix du bureau d'études et du suivi des études en question.

La tranche conditionnelle n°2, assistance au suivi des travaux sera déclenchée en 2018. Le coût des missions d'Hydratec pour 2018 est estimé à 96 769,00 € HT.

2. Études liées à la STEP

Dans le cadre des dossiers demandés par la DRIEE, le SIRR doit fournir une étude d'impact. Cette étude représente une dépense de 20 000,00 € HT.

Le SIRR devra organiser une enquête publique pour le Dossier loi sur l'Eau, et donc, faire appel à un commissaire enquêteur. L'indemnité qui lui sera allouée est estimée à 8 000,00 € HT.

La recherche des micropolluants est rendue obligatoire dans le cadre du RSDE. Le coût de cette prestation est de 20 000,00 € HT.

3. Missions connexes pour travaux de réhabilitation de la STEP

Les prestations prévues pour 2018 sont :

- Des études géotechniques complémentaires et l'expertise d'un géotechnicien, pour un montant de 30 000,00 € HT.*
- Le contrôle technique des travaux : 25 000,00 € HT.*
- Le coordinateur SPS des travaux : 7 000,00 € HT.*
- Le dévoiement des réseaux haute tension existants : 50 000,00 € HT*

4. Coûts liés à la mise en concurrence

La mise en concurrence a été passée sous la forme d'un marché de conception-réalisation, et selon la procédure concurrentielle avec négociation. Dans ce cadre, un appel à candidatures a été lancé et un Jury formé d'élus et d'experts, devaient sélectionner au maximum 5 candidats autorisés à présenter une offre. Lors du déroulé de la procédure, seuls 3 candidats ont présenté une offre. A l'issue de la consultation, seul un candidat a été retenu, les 2 autres peuvent prétendre à une indemnité. Les coûts engendrés pour 2018 sont donc les suivants :

Frais d'insertion : 3 200 € HT,

Indemnité versée aux candidats non retenus : $40\,000 \times 2 = 80\,000$ €.

5. Surveillance de la nappe phréatique.

Les services de l'État ont demandé au SIRR des suivis complémentaires sur les effluents et les eaux souterraines. Le coût pour 2018 est estimé à 5 000 € HT.

6. Les travaux de reconstruction.

Un Plan Pluriannuel d'Investissement a été réalisé afin d'anticiper les besoins de financement liés aux travaux de reconstruction de la STEP. Il trace les dépenses et recettes prévisionnelles de 2017 à 2021. Ce tableau joint, sera annexé au Budget Primitif 2018.

Les travaux de reconstruction seront précédés d'une phase d'études. Les coûts estimés pour cette première année de travaux sont de 3 174 000 € HT pour la station et 550 000 HT € pour la partie méthanisation.

ATTENUATION DES CHARGES**1. Réunions du SIRR**

La nouvelle structure du SIRR a réduit les membres à 3 communes, diminuant ainsi les charges de fonctionnement relatives à l'organisation et au déroulement des comités syndicaux tels que l'affranchissement, les consommables (papier, encre, enveloppes, etc.). De plus, les délégations données par le Comité au Président diminuent sensiblement le nombre de points soumis à l'assemblée délibérante et donc le nombre de réunions.

2. Atténuation des charges de personnel

Le SIRR a recruté un Directeur en avril 2016. Le statut particulier de cet agent permet au SIRR de bénéficier du remboursement des charges patronales par sa collectivité d'origine et ce, pendant une période de 2 ans. Ces remboursements prennent fin au 1er trimestre 2018

Le montant de ces remboursements pour l'année 2017 est estimé à 3 500 €.

Par ailleurs, la responsable des Finances du SIRR est mise à disposition de la Mairie de Rambouillet à hauteur de 50 %. Aussi, la Ville rembourse au SIRR 50 % de la rémunération et des charges de cet agent. Cela représente 15 000 € pour l'année 2018.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les taxes d'assainissement des trois communes du syndicat (Rambouillet, Gazeran, Vielle Église). Pour rappel, le comité syndical, dans sa séance du 15 novembre 2017 et par la délibération n°24/2017, a fixé la surtaxe d'assainissement 2018 à 2,30 € HT / m3.

Communes	VIEILLE EGLISE	GAZERAN	RAMBOUILLET	Total perçu
2010	46 344	51 926	1 467 619	1 565 890
2011	42 226	91 472	1 545 515	1 679 213
2012	89 803	53 813	999 231	1 142 847
2013	55 916	87 390	1 943 101	2 086 407
2014	73 027	87 316	3 336 082	3 496 425
2015	92 432	53 866	2 251 158	2 397 456
2016	36 339	95 762	1 955 115	2 087 216
2017	110 112	120 830	2 291 830	2 522 772

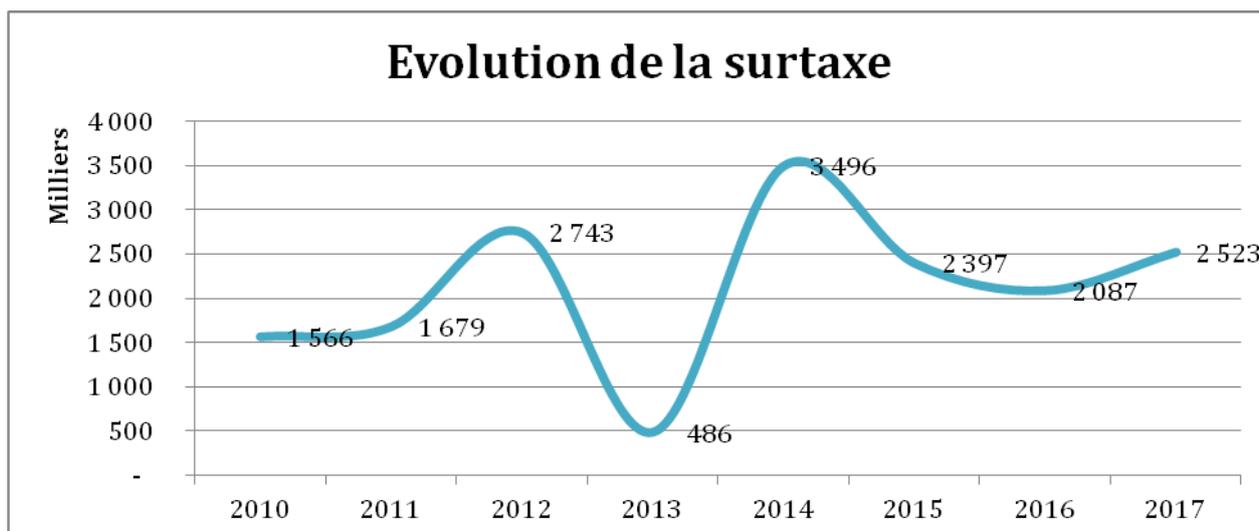
En 2017 nous avons eu une régularisation de la taxe d'assainissement du CEZ pour un montant de 28 700 € portant le total des recettes de taxe à 2 551 472,47 €.

Pour l'exercice 2018 nous pouvons espérer une recette de 2 882 k€, se qui devrait nous permettre de dégager une CAF nette de 424 k€ contre 179 k€ en 2017.

Estimation des résultats pour 2018

	2016	2017	2018
Produits Taxe	2 087	2 551	2 882
Autres produits	603	1 255	14
<i>Total Produits réels</i>	<i>2 690</i>	<i>3 807</i>	<i>2 896</i>
Charges de personnel	143	149	174
Charges financières	412	1 399	298
Autres charges	1 185	1 387	1 219
<i>Total Charges réelles</i>	<i>1 740</i>	<i>2 935</i>	<i>1 691</i>
CAF	950	872	1 205
Capital	450	693	781
CAF Nette	500	179	424

Évolution de la surtaxe



Volume d'eau assujetti à la taxe d'assainissement

Volumes facturés (m3)	2013	2014	2015	2016	2017	Var
Rambouillet	1 357 717	1 425 914	1 350 781	1 191 304	1 133 683	-4,8%
Gazeran	51 740	54 588	52 063	64 846		
Vieille église	41 408	47 161	42 290	34 199	37 724	10,3%

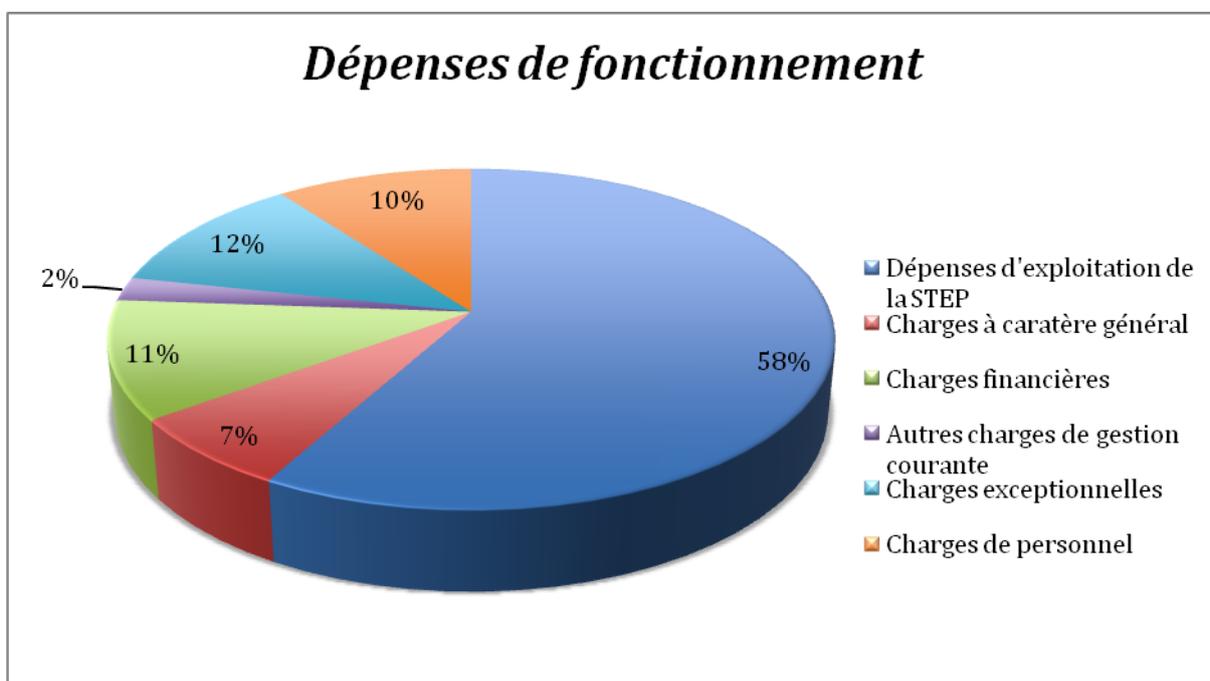
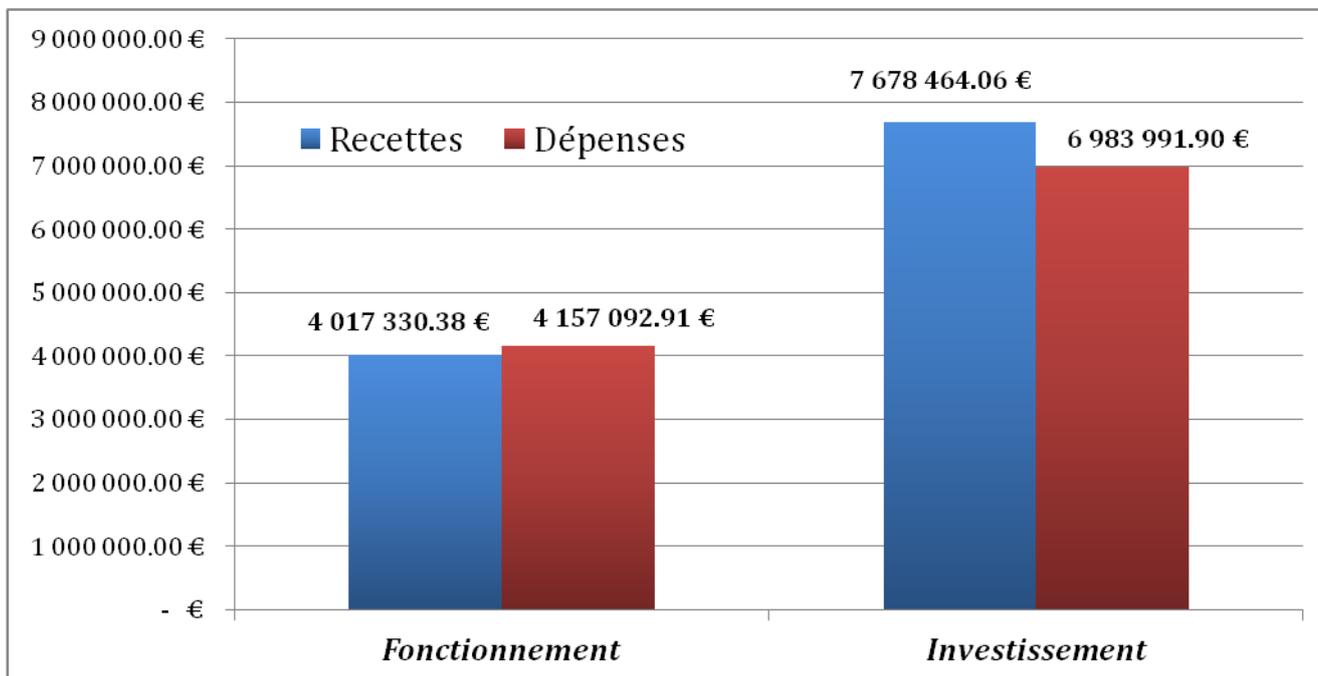
1. Subventions

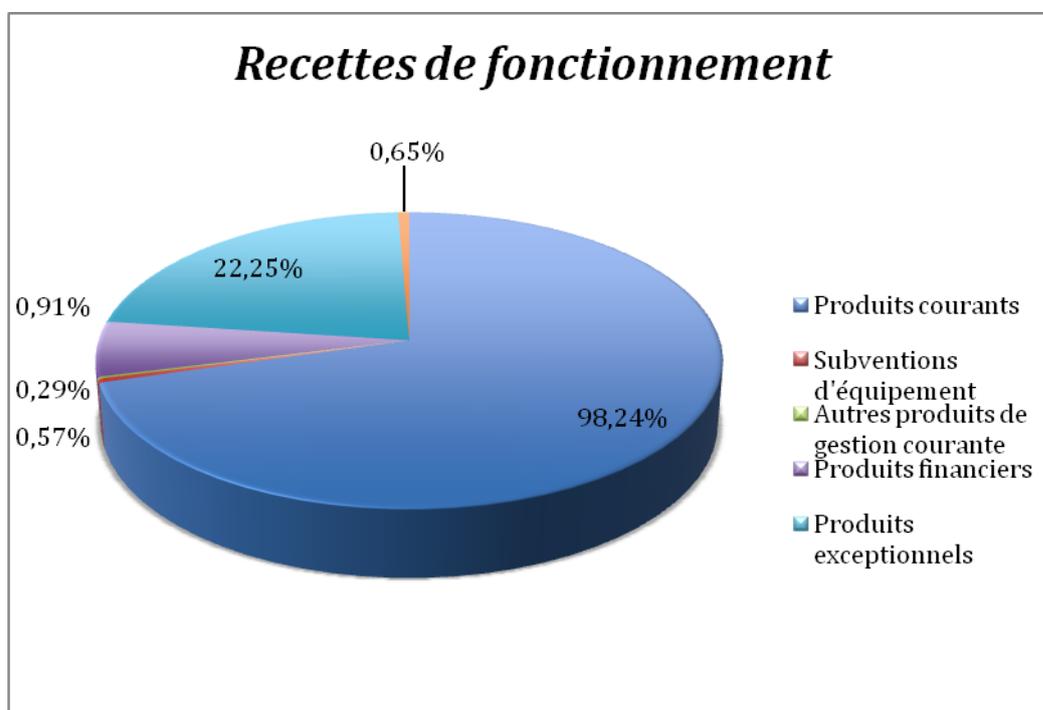
Au cours de l'année 2016, les missions telles que l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études géotechniques et la mise en place de débitmètres ont donné lieu à des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau. En 2017, le solde des dossiers liés aux études et à la mise en place des débitmètres a été versé par l'Agence de l'Eau. Le total des subventions pour cette année s'élève à 37 105,00 €. En 2018, les deux conventions en cours seront soldées : ces conventions concernent les missions « tranche ferme » et « tranche conditionnelle 1 » de l'AMO.

Pour 2018, les subventions seront en lien avec l'avancée des travaux de reconstruction de la station. Le montant des sommes engagées pour ces travaux (Setp + méthanisation) est de 3 724 000 € HT. Aussi, on peut attendre une aide globale pour 2018 de 1 790 800 €, des différents partenaires financiers que sont, entre autres, l'Agence de l'Eau, le Conseil départemental, la Région Ile de France et l'ADEME.

Résultat 2017

Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement	
Subventions d'exploitation	14,87	Subventions reçues	37,11
Produits courants	2 551,47	Emprunts souscrits	
Produits financiers	1 003,11	Autres recettes d'investissement	7 641,36
Produits exceptionnels	348,76	Total	7 678,47
Divers	68,21		
Atténuations de charges	30,90		
Total	4 017,32		
Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement	
Achats et charges externes	1 150,66	Dépenses d'équipement	64,09
Traitement, salaires, charges sociales	142,62	Remboursement de la dette	861,25
Dotations aux amortissement et provisions	662,74	Autres dépenses d'investissement	6 058,66
Charges financières	1 398,51	Total	6 984,00
Charges exceptionnelles	729,75		
Divers	72,80		
Total	4 157,08		
Résultat fonctionnement	(139,76)	Résultat investissement	694,47
Report Exercice 2016	1 449,65	Report Exercice 2016	6 296,50
Résultat cumulé	1 309,89	Résultat cumulé	6 990,97
Total cumulé		8 300,86	



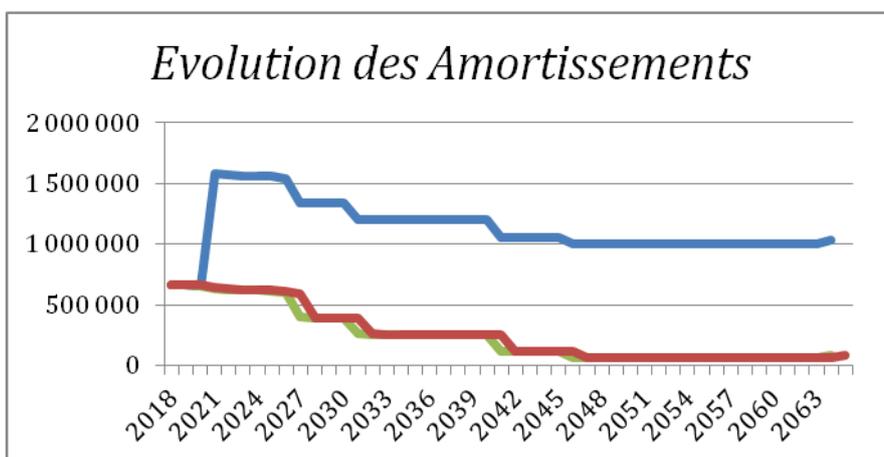


Résultat simplifié

EXERCICE 2017	
<u>Fonctionnement</u>	
Recettes	4 017 330
Dépenses	4 157 093
Résultat 2017	-139 763
Report 2016	1 449 652
Total Fonctionnement	1 309 890
<u>Investissement</u>	
Recettes	7 678 464
Dépenses	6 983 992
Résultat 2017	694 472
Report 2016	6 296 495
Total Investissement	6 990 967
Résultat global 2017	8 300 857
<i>Dont résultat 2016</i>	<i>7 746 147</i>

Amortissements

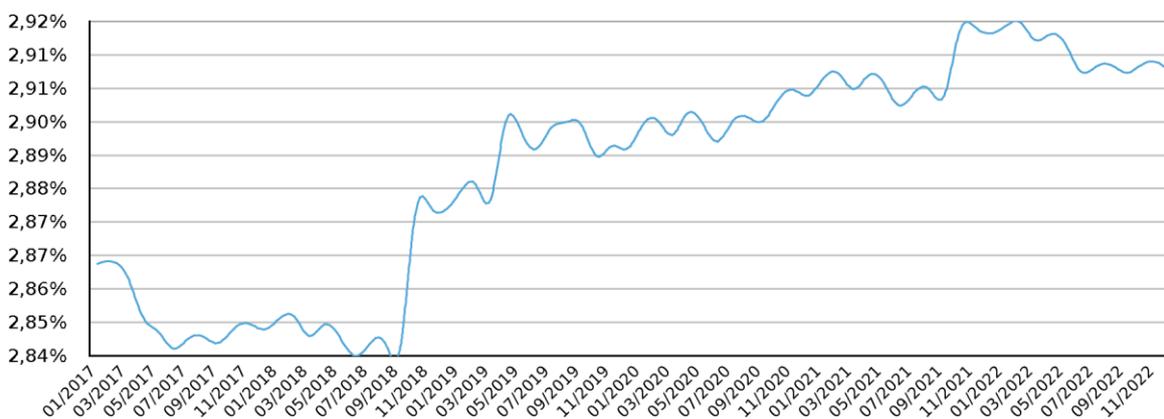
En 2018, le total des amortissements à effectuer sera de 664 784 €. Néanmoins, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, si le syndicat choisi un amortissement sur 25 ans de la nouvelle station d'épuration, cela aura un impact très important sur le niveau des amortissements. En 2021, date du début de l'amortissement de la nouvelle STEP, les amortissements passeront de 635 790 € à 1 580 691 € soit 62% des ressources actuelles du Syndicat.



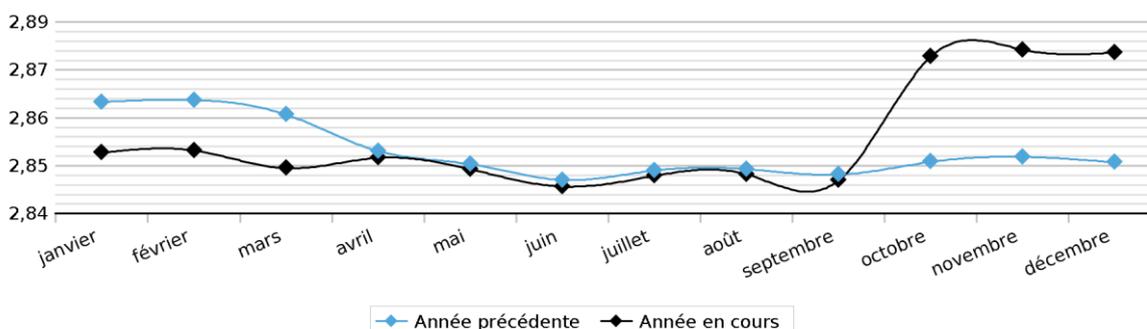
ETAT DE LA DETTE

Marchés

Evolution annuelle du taux moyen (en %)



Evolution annuelle du taux moyen (en %)



Bien que les taux soient encore très bas, on constate une remontée régulière depuis septembre. Les taux Euribor 3 mois et 12 mois sont encore négatifs, mais pour combien de temps ? Il est fort probable que nous assistions à une remontée progressive des taux à partir de 2018. De facto, cette remontée des taux aurait une incidence sur le remboursement de la dette du SIRR. Néanmoins l'impact serait limité puisque le SIRR détient seulement 6,58 % de son portefeuille à taux variable.

La dette du SIRR

Tableau de bord

Éléments de synthèse	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Dette globale :	10 539 382,11 €	11 142 894,61 €	↓
Le taux moyen hors swap :	2.85 %	2.86 %	→
Durée résiduelle moyenne :	16.06 ans	16.83 ans	↓
Durée de vie moyenne :	9.57 ans	10.02 ans	↓

La dette du SIRR comprenait au 31/12/2017, 15 emprunts pour un capital restant dû de 10 539 382,11€ assortis d'un taux moyen de 2,85 %. La durée de vie résiduelle est de 16 ans.

Ces emprunts sont souscrits auprès de 4 établissements bancaires répartis comme suit :

Prêteur	Montant emprunté	Capital Restant Dû	% du CRD	Nombre d'emprunts
SFIL CAFFIL	10 340 055,58	8 958 252,06	85.00%	10
DEXIA CL	1 000 000	587 500,00	5.57%	1
CREDIT AGRICOLE	1 512 000	945 115,08	8.97%	2
Agence de l'eau Seine Normandie	100 075	48 514,97	0.46%	2
Ensemble des prêteurs	12 952 130,58	10 539 382,11	100 %	15

*A ce jour notre profil de dette n'a plus de produit de pente.
Il ne reste plus que deux produits à barrière.*

Tableau des deux emprunts à barrière 1B

702 333.03 €	13.33 ans	01/06/2018	* 3.63 %	2006	2031	Taux fixe 3.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Postfixé) (Marge de 0.04%)
402 101.67 €	8.91 ans	01/04/2018	* 4.79 %	2012	2027	Taux fixe 4.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Postfixé) (Marge de 0.15%)
1 104 434.70 €						



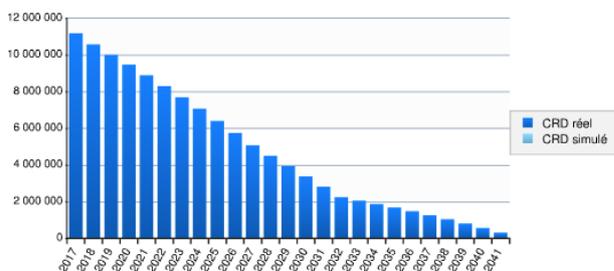
Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	8 145 002,07	77.28 %	2.94 %
Variable	693 642,66	6.58 %	0.08 %
Livret A	587 500,00	5.57 %	2.42 %
Barrière	1 113 237,38	10.56 %	4.15 %
Ensemble des risques	10 539 382,11	100 %	2.85 %

Tableau du profil d'extinction par exercice mensuel du 01/01/2017 au 31/12/2017

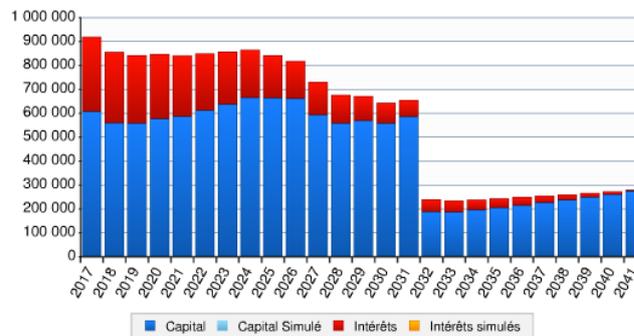
Échéance	Capital	Intérêts	Flux Total	CRD Fin
janv-17	37 995,28 €	10 256,80 €	48 252,08 €	11 038 514,35 €
févr-17	16 917,33 €	7 388,33 €	24 305,66 €	11 021 597,02 €
mars-17	240 900,73 €	205 663,46 €	446 564,19 €	10 780 696,29 €
avr-17	59 064,38 €	21 374,55 €	80 438,93 €	10 721 631,91 €
mai-17	26 794,25 €	8 774,19 €	35 568,44 €	10 694 837,66 €
juin-17	36 034,34 €	27 104,88 €	63 139,22 €	10 658 803,32 €
juil-17	37 160,41 €	9 040,17 €	46 200,58 €	10 621 642,91 €
août-17	17 820,40 €	7 611,11 €	25 431,51 €	10 603 822,51 €
sept-17	4 774,84 €	-€	4 774,84 €	10 599 047,67 €
oct-17	40 274,55 €	8 901,71 €	49 176,26 €	10 558 773,12 €
nov-17	17 446,13 €	6 918,84 €	24 364,97 €	10 541 326,99 €
déc-17	1 944,88 €	-€	1 944,88 €	10 539 382,11 €
TOTAL	537 127,52 €	313 034,04 €	850 161,53 €	

Évolution de la dette

Evolution du CRD



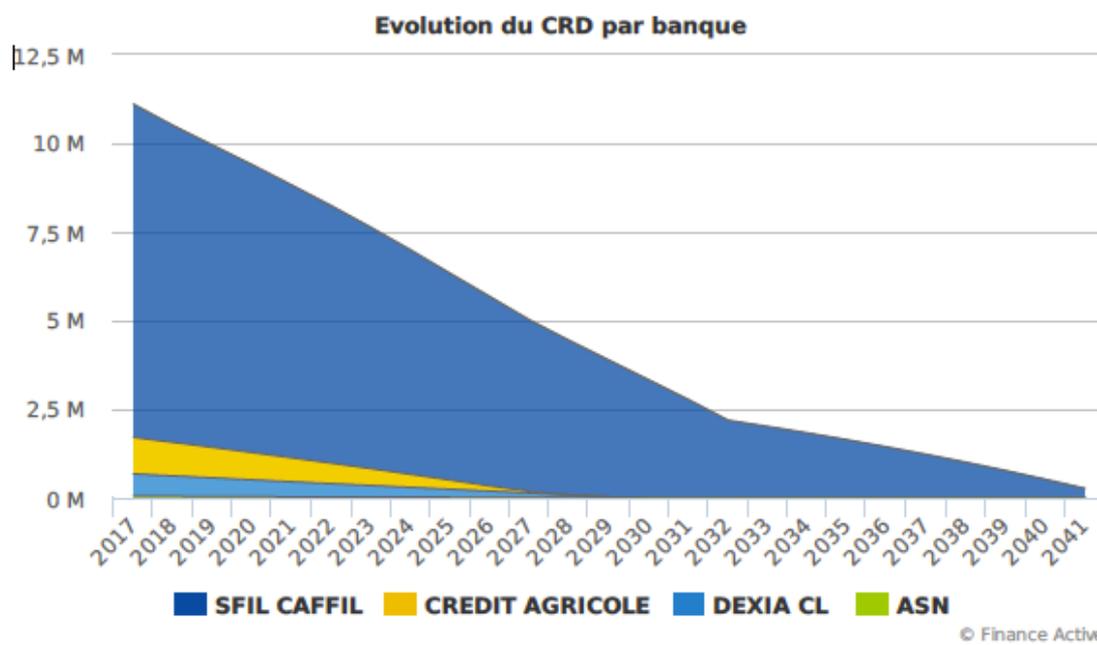
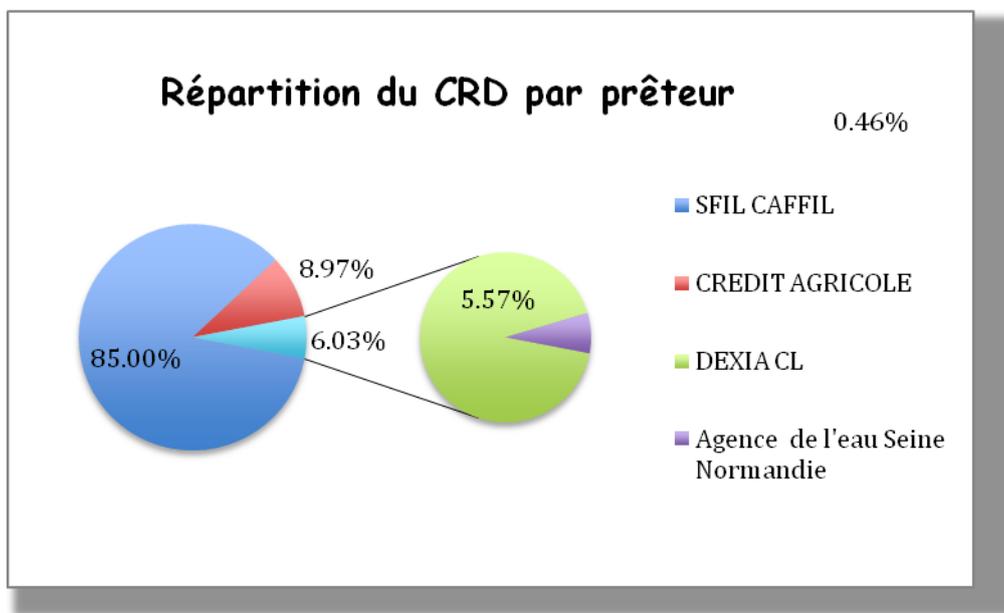
Flux de remboursement



Dette par année

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2018	10 539 382,11	556 319,16	302 058,85	858 378,01	9 983 062,95
2019	9 983 062,95	554 848,46	286 587,26	841 435,72	9 428 214,49
2020	9 428 214,49	573 679,36	271 143,08	844 822,44	8 854 535,13
2021	8 854 535,13	585 129,20	254 834,36	839 963,56	8 269 405,93
2022	8 269 405,93	610 329,37	237 463,67	847 793,04	7 659 076,56
2023	7 659 076,56	636 764,43	218 984,72	855 749,15	7 022 312,13
2024	7 022 312,13	664 496,28	200 036,22	864 532,50	6 357 815,85
2025	6 357 815,85	664 267,09	178 816,86	843 083,95	5 693 548,76
2026	5 693 548,76	661 900,87	157 211,42	819 112,29	5 031 647,89
2027	5 031 647,89	573 677,72	137 329,19	711 006,91	4 457 970,17
2028	4 457 970,17	554 039,81	120 163,83	674 203,64	3 903 930,36
2029	3 903 930,36	565 624,42	102 698,03	668 322,45	3 338 305,94
2030	3 338 305,94	554 496,78	86 085,69	640 582,47	2 783 809,16
2031	2 783 809,16	582 193,79	69 431,20	651 624,99	2 201 615,37
2032	2 201 615,37	184 188,19	52 378,03	236 566,22	2 017 427,18
2033	2 017 427,18	182 946,37	48 064,25	231 010,62	1 834 480,81
2034	1 834 480,81	192 093,69	43 705,30	235 798,99	1 642 387,12
2035	1 642 387,12	201 698,37	39 128,40	240 826,77	1 440 688,75
2036	1 440 688,75	211 783,29	34 416,69	246 199,98	1 228 905,46
2037	1 228 905,46	222 372,45	29 276,62	251 649,07	1 006 533,01
2038	1 006 533,01	233 491,07	23 978,29	257 469,36	773 041,94
2039	773 041,94	245 165,62	18 415,04	263 580,66	527 876,32
2040	527 876,32	257 423,90	12 608,08	270 031,98	270 452,42
2041	270 452,42	270 294,69	6 440,15	276 734,84	157,73
total		10 539 224,38	2 931 255,23	13 470 479,61	

Avec un montant de 8 958 252,05 € représentant 85% de la dette du SIRR, la SFIL CAFIL est le principal bailleur de fonds du syndicat.



Plan Prévisionnel d'Investissement

La construction de la nouvelle station d'épuration nécessitera un financement important pour les années 2018 à 2021. Au total, l'opération devrait coûter 25,18 M€ financés pour 12,23 M€ par des subventions, 8 M€ par emprunts et 4,95 M€ par les fonds propres.

ANNEE		Taux	2018	2019	2020	2021	TOTAL
DEPENSES							
			<i>Études et travaux</i>	<i>Études et travaux</i>	<i>Travaux</i>	<i>Travaux</i>	
STEP			3 174 000,00 €	7 697 000,00 €	8 553 000,00 €	425 000,00 €	19 849 000,00 €
PSE			550 000,00 €	1 090 000,00 €	1 363 000,00 €	192 000,00 €	3 195 000,00 €
<i>Études et frais inhérents à l'opération</i>		13%		1 142 310,00 €	1 289 080,00 €	80 210,00 €	2 511 600,00 €
TOTAL DEPENSES			3 724 000,00 €	9 929 310,00 €	11 205 080,00 €	697 210,00 €	25 555 600,00 €
RECETTES							
	<i>Financeurs</i>		<i>Études et Travaux</i>	<i>Études et travaux</i>	<i>Travaux</i>	<i>Travaux</i>	TOTAL
STEP	AESN	40%	1 269 600,00 €	3 090 800,00 €	3 421 200,00 €	170 000,00 €	7 951 600,00 €
toit végétalisé	AESN				25 200,00 €		25 200,00 €
	Conseil des Yvelines	20%	317 000,00 €	785 000,00 €	850 000,00 €	48 000,00 €	2 000 000,00 €
PSE	Région Ile de France	30%	165 000,00 €	327 000,00 €	408 900,00 €	57 600,00 €	958 500,00 €
	ADEME			50 000,00 €	50 000,00 €		100 000,00 €
Digesteur, etc (2 400 000 €)	AESN			481 861,20 €	481 861,20 €		963 722,40 €
<i>Études et frais inhérents à l'opération</i>	AESN		38 800,00 €	95 200,80 €	102 636,00 €	5 100,00 €	241 736,80 €
TOTAL AIDES			1 790 400,00 €	4 829 862,00 €	5 339 797,20 €	280 700,00 €	12 240 759,20 €
Financement SIRR			1 933 600,00 €	5 099 448,00 €	5 865 282,80 €	416 510,00 €	13 314 840,80 €

* Sous réserve d'être éligible à l'appel à projet.

Les opérations d'ordre ont été les suivantes :Ventilation par compte

<i>Compte de Résultat</i>		<i>Compte de Bilan</i>		<i>Équilibre</i>
6681	415 000,00 €	139111	23 559,00 €	
675	528 523,78 €	1641	2 934 112,11 €	
6682	786 000,00 €	166	2 934 112,11 €	
6811	662 740,36 €	2111	74 700,02 €	
		21351	43 185,94 €	
		2115	48 982,74 €	
Charges	2 392 264,14 €	Charges	6 058 671,92 €	8 450 916,06 €
796	786 000,00 €	1021	48 982,74 €	
777	23 559,00 €	1641	2 934 112,11 €	
		166	2 934 112,11 €	
		2031	43 185,94 €	
		2118	74 700,02 €	
		1641	415 000,00 €	
		2111	301 358,43 €	
		2115	227 165,35 €	
		281	662 740,36 €	
Recettes	809 559,00 €	Recettes	7 641 377,06 €	8 450 916,06 €
Total	(1 582 705,14 €)		1 582 705,14 €	- €

Ventilation par chapitre

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
Investissement 040	23 559,00	1 606 264,14	1 582 705,14
Investissement 041	6 035 092,92	6 035 092,92	0,00
Exploitation 042	1 606 264,14	23 559,00	-1 582 705,14
Exploitation 043	786 000,00	786 000,00	0,00
Total	8 450 916,06	8 450 916,06	0,00

Détail des opérations d'ordre

SECTION	CHAPITRE	COMPTE	Intitulé	Débit	Crédit
Investissement	040	139111	AESN	23 559,00 €	
		1641	Emprunt		415 000,00 €
		2111	Terrain nu		301 358,43 €
		2115	Terrain bâti		227 165,35 €
		281	Amortissements		662 740,36 €
	041	1021	Dotation		48 982,74 €
		1641	Emprunt	2 934 112,11 €	2 934 112,11 €
		166	Refinancement dette	2 934 112,11 €	2 934 112,11 €
		2031	Frais d'études		43 185,94 €
		2111	Terrain nu	74 700,02 €	
		2115	Terrain bâti	48 982,74 €	
		2118	Autres terrains		74 700,02 €
		21351	Bâtiment d'exploitation	43 185,94 €	
				6 058 651,92 €	7 641 357,06 €
Fonctionnement	042	6681	Indem. Ramb. Anticipé	415 000,00 €	
		675	Élément d'actif	528 523,78 €	
		6811	Dotations aux amortissements	662 740,36 €	
		777	Subvention d'investissement		23 559,00 €
	043	6682	Indem. Réaménagement emprunt	786 000,00 €	
		796	Transfert de charges financières		786 000,00 €
				2 392 264,14 €	809 559,00 €
	Total		8 450 916,06 €	8 450 916,06 €	

En 2017 nous avons bénéficié de 325 196,05 € de produits exceptionnels et de 201 224,96 € de charges exceptionnelles soit un résultat excédentaire de 123 971,09 €. En 2018 les produits exceptionnels seront beaucoup moins importants.

Détail chapitre 77 - Produits exceptionnels		Détail chapitre 67 - Charges exceptionnelles	
Bassin Vernes - intégration du refinancement	156 021,39	Écriture de régul bassin Vernes	2,00
régul migrations emprunts	12 440,15	Reversement part vente immeuble adhérents	201 222,96
régul migrations emprunts	155 662,67		201 224,96
Remboursement sinistre STEP 2015 - portail prétraitements	1 070,00		
Cession Bassin Vernes constatation encaissement à l'euro symbolique	1,00		
Excédent de versement prime épuration	0,84		
	325 196,05		



78120 RAMBOUILLET
<http://www.sirr.fr>

Février 2018